

Image not found or type unknown



chomage et pension alimentaire

Par **CMH**, le **12/11/2008** à **16:17**

bonjour,

une conciliation a eu lieu et je n ai pas pu m y rendre puisque mon ex femme avait donné une mauvaise adresse !

il a ete decider d une pension alimentaire de 300 euros

je viens de tomber au chomage economique je ne touche que 853 euro par mois

comment dois je faire ?

mes enfants sont a Paris et moi a toulouse dois je prendre deux avocats ?

merci